

<https://www.pressegauche.org/Creation-d-un-fonds-d-assurance-des-rentes-de-regime-de-retraite-Le>



**Création d'un fonds
d'assurance des rentes de
régime de retraite - Le
gouvernement Legault a le
devoir d'intervenir pour
sauvegarder les rentes des
retraités (Unifor)**

Date de mise en ligne : dimanche 16 février 2020

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 16 févr. 2020 - Le syndicat Unifor joint sa voix aux retraités du Groupe Capitales Médias (GCM) qui réclament un fonds d'assurance pour compenser les rentes des régimes de retraite à prestation déterminée qui sont coupées lors de la terminaison du régime.

« Plusieurs employeurs de nos groupes syndiqués ont connu des déboires financiers et ont dû terminer leur régime de retraite alors que celui-ci était déficitaire. Dans d'autres cas, c'est la fermeture de l'usine qui a entraîné la terminaison du régime de retraite. À chaque reprise, le résultat pour les retraités a été une tragédie alors que leurs rentes ont été coupées. C'est une situation scandaleuse et inacceptable. Il y a pourtant moyen de mettre en place un mécanisme qui pourrait atténuer les répercussions négatives, qu'attendons-nous pour le faire ? Le gouvernement a le devoir et la responsabilité d'intervenir », a indiqué Renaud Gagné, directeur québécois du syndicat Unifor.

On se rappellera que nombre d'employeurs ont connu des difficultés financières au cours des dernières années ou ont été forcés de fermer des usines entraînant la terminaison des régimes de retraite. Au nombre des membres d'Unifor affectés mentionnons les cas de Papiers Fraser - Thurso (35 % de compression dans les rentes), White Birch - Québec (environ 30 %), Domtar Gatineau et Portage-du-Fort, MABE (moins 22 %) et maintenant Groupe Capitale Médias (GCM) (moins 30 %). « Nous avons eu notre lot. Mais ce qui est pire, c'est que dans le cas des usines de l'Outaouais, selon le lieu de résidence des travailleurs, certains ont reçu des compensations du Fonds d'assurance de l'Ontario alors que leurs collègues qui résidaient en territoire québécois n'ont rien reçu. Ça n'a pas de sens », a expliqué le directeur québécois. « À l'instar de l'Ontario et de nombreux pays européens, il est temps de se doter d'une telle assurance », soutient M. Gagné.

Malgré la réception négative du gouvernement caquiste jusqu'à maintenant, le syndicat Unifor entend poursuivre ses représentations sur cette importante question. Depuis des années, Unifor effectue aussi des démarches du côté d'Ottawa afin de modifier la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies pour que les régimes de retraite soient priorisés au rang de créancier garanti. « Nos démarches se poursuivent en ce sens alors que nous avons des activités de lobby prévues au mois de mars prochain », a conclu le dirigeant syndical.

Le syndicat Unifor représente la totalité des syndiqués du journal La Tribune ainsi qu'un groupe de salariés au Quotidien.